

Les réserves globales de la Commission provinciale et des utilités électriques municipales sous les rubriques: fonds d'amortissements, renouvellements, imprévus et assurances sont données au tableau 11.

11.—Réserves accumulées de la Commission Hydroélectrique d'Ontario et des utilités électriques locales des municipalités coopératives, années fiscales terminées le 31 octobre 1932-36.

Énumération.	1932.	1933.	1934.	1935.	1936.
	\$	\$	\$	\$	\$
Réseau Niagara.....	50,900,344	52,380,601	55,092,548	57,685,921	65,716,064
Réseau Georgian Bay.....	2,482,837	2,822,302	3,153,899	3,449,255	3,813,421
Réseau Eastern Ontario.....	5,228,591	5,338,116	5,984,350	6,663,122	7,403,232
Réseau Thunder Bay.....	2,739,224	3,104,669	3,521,436	3,960,712	4,521,100
Réseau Northern Ontario.....	164,784	625,282	868,609	1,475,621	2,130,914
Districts ruraux de Nipissing et district rural de Manitoulin.....	1	7,560	12,714	15,930	19,376
Barrage Bonnechère.....	1,734	3,537	5,417	7,373	9,406
Immeubles de service et outillage.....	664,714	706,849	750,936	797,256	861,804
Tramways.....	109,240	121,482	134,722	144,873	165,392
Assurances—Compensation aux ouvriers et fonds de retraite des employés.....	3,854,019	4,322,862	4,690,163	5,167,636	5,645,064
Réserves totales de la Commission.....	66,145,487	69,433,260	74,214,794	79,367,699	90,285,773
Réserves totales et surplus des utilités électriques municipales.....	56,624,617	59,736,820	64,177,407	69,106,510	75,187,970
Totaux, réserves de la Commission et des municipalités.....	122,770,104	129,170,080	138,392,201	148,474,209	165,473,743

¹ Compris dans le réseau Northern.

Statistiques des utilités municipales-urbaines électriques de l'Ontario fournies par la Commission.—La Commission a droit de surveillance sur les réseaux électriques possédés et exploités par les municipalités coopérantes et elle a établi un système de comptabilité qui lui permet de présenter dans ses rapports annuels des bilans consolidés et des rapports des opérations de toutes les différentes entreprises. Ces statistiques couvrent 90 p.c. de tous les clients de détail desservis par la Hydro. Voir tableau 14 pour des statistiques sommaires concernant le service aux consommateurs ruraux.

Les bilans des départements électriques des municipalités urbaines paraissent dans le tableau 12. Elles montrent qu'en 1936 l'actif était de \$152,039,551, comparativement à un passif de \$40,657,706. De la différence, \$58,623,145 sont au compte des réserves, laissant un surplus de \$52,758,700. La position "Nantissement dans les systèmes de l'H.E.P.C.", paraissant à la fois à l'actif et au passif, porte sur le fonds d'amortissement racheté par les municipalités individuelles dans leur entreprise collective, pour la génération et la transmission de l'électricité telle qu'administrée par la Commission Hydroélectrique. Toutes les autres entrées ne couvrent que les réseaux locaux de distribution exploités individuellement par les municipalités